



**CONSEIL UNIVERSEL
POUR LA PAIX
DES NATIONS ET CONTINENTS**

MISSION HUMANITAIRE UNIVERSELLE POUR LA PAIX

I. Notice

- Considérant le projet-programme mobilisateur (1990-2002) du Conseil Universel pour la Paix, « CULPAC » en sigle, dénommé « Amitié Culturelle Internationale pour la Paix, les Droits de l'Homme et le Développement » ;
- Considérant que la paix ne signifie pas nécessairement l'absence de la guerre, la violence, le terrorisme, dès lors que des personnes vulnérables (des handicapés physiques et mentaux, des veuves et veufs, des orphelins, des enfants de la rue et abandonnés, des nécessiteux, malades et mal nourris, des réfugiés, des prisonniers,...) constituent aussi une menace pour la société et qu'il y a lieu d'améliorer leurs conditions de vie par des actions humanitaires, caritatives et philanthropiques ;
- Sachant que la plupart des pays du tiers monde, l'Afrique en particulier, sont déchirés par des conflits armés, menacés par la famine et surtout l'absence du bien-être sur le plan éducatif, sanitaire, social et économique vivant ainsi dans la précarité et la pauvreté ;

En rapport de toutes ces considérations, le CULPAC a mis en place son programme de la Mission Humanitaire Universelle pour la Paix.

II. Organisation

La Mission Humanitaire Universelle pour la Paix est un programme initié par le CULPAC pour la réalisation des activités sociales, charitables et humanitaires par ses interventions, assistances et concours auprès des personnes vulnérables et ce, pour la paix et les droits de l'homme, sans aucune discrimination, dans un monde où il fait bon vivre.

Elle regroupe des Ambassadeurs, Dignitaires, Bâtisseurs et Partisans Universels pour la Paix plébiscités par le CULPAC au sein du corps universel de la paix, tenant compte de leurs participations et abnégations pour des œuvres de charité et d'amour car la stabilité, l'épanouissement et le progrès de la Mission Humanitaire Universelle pour la Paix sont assurés par ces personnalités citées qui apportent leurs contributions financières ou matérielles pour venir en aide aux personnes vulnérables en vue de la concrétisation des programmes humanitaires dans des différents structures, secteurs et zones d'intervention ainsi que pour l'administration et l'orientation de cette mission coordonnée par le Secrétariat Général du CULPAC.

C'est pourquoi, la contribution de toutes ces personnalités consacrées par le CULPAC est très indispensable pour le rayonnement de ses programmes et activités humanitaires afin de réaliser leurs vœux d'amour pour aider tant soit peu des personnes vulnérables.

Les partenaires et collaborateurs de la Mission Humanitaire Universelle pour la Paix sont des institutions internationales, des Etats, des Ambassades, des municipalités, des organisations non gouvernementales, des fondations, des associations, des personnes physiques ou morales épris de paix et d'amour du prochain, choisies et contactées par le CULPAC suite à leurs dispositions et dévouements pour la réalisation des activités et programmes humanitaires à travers le monde.

Pour son rayonnement sur le plan international, la Mission Humanitaire Universelle pour la Paix aura ses représentants dans n'importe quel point de notre planète suivant l'organisation du Secrétariat Général du Conseil Universel pour la Paix.

La Mission Humanitaire Universelle pour la Paix s'interdit toute propagande ou prise de position politique, philosophique ou confessionnelle car ses actions sont d'amour et de paix sans aucune discrimination ; c'est seulement le bien-être et le bonheur de l'homme qui compte considérant l'esprit de partage des participants à cette mission humanitaire.

III. Assistance aux personnes vulnérables

Les Ambassadeurs, Dignitaires, Bâisseurs, Partisans et Membres du Secrétariat Général du Conseil Universel pour la Paix ont réalisé depuis 1980 plusieurs activités et programmes d'interventions, assistances et d'encadrement en faveur des personnes vulnérables en République Démocratique du Congo, au Congo Brazzaville, au Sénégal.